

UICN, Programme Afrique Centrale Occidentale (PACO)

Termes de référence

Recrutement d'un consultant pour l'appui à la mise en œuvre des projets du Fonds d'action BIOPAMA

Lieu d'affectation : Dakar (Sénégal)
Date de publication : 27 Aout 2024
Date de clôture : 12 Septembre 2024

BIOPAMA donateurs & partenaires



1. Contexte :

Le programme Biodiversité et gestion des zones protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dans les zones protégées et les communautés environnantes. Il s'agit d'une initiative du groupe des États ACP financée par le 11e Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne et mise en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR). S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10e FED, la deuxième phase de BIOPAMA fournit des outils pour la gestion des données et des informations, des services pour l'amélioration des connaissances et des capacités pour la planification des zones protégées et la prise de décision, ainsi que des opportunités de financement pour des actions spécifiques basées sur des sites.

Le projet continuera à renforcer les capacités institutionnelles et techniques aux niveaux régional, national et local afin d'améliorer la gestion des aires protégées et de la biodiversité. L'accès aux données et aux informations relatives à la biodiversité, à la gestion et à la gouvernance des aires protégées, ainsi que leur utilisation, permettront d'éclairer et de renforcer les décisions politiques et les actions de gestion.

Les actions soutiennent le rôle des observatoires régionaux (OR) pour les zones protégées, gérés par des institutions régionales, et abritant des systèmes d'information de référence régionaux (SIRR) avec des outils et des services que les parties prenantes peuvent utiliser pour surveiller et rendre compte de l'état de la biodiversité et des aires protégées.

En Afrique centrale, l'observatoire est hébergé par la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique centrale). En Afrique de l'Ouest, il est hébergé par l'UEMOA.

L'une des principales activités du projet est la mise en œuvre d'un fonds action qui comprend un mécanisme de subventions pour soutenir des actions spécifiques sur le terrain dans les paysages de conservation prioritaires qui visent à renforcer l'efficacité et la gouvernance des aires protégées de même que l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

C'est ainsi que BIOPAMA a lancé des appels à projets et a sélectionné des projets de conservation et de protection de la biodiversité dans plusieurs pays de la Région Afrique centrale et Afrique de l'Ouest.

A ce jour, si plusieurs projets ont été entièrement réalisés ou sont en phase de clôture, il demeure que le fonds d'action compte une vingtaine de projets actifs dont la clôture interviendra au cours du dernier trimestre de 2024.

En vue d'assurer une mise en œuvre réussie de l'ensemble des projets du fonds d'action, l'IUCN, à travers le bureau régional pour l'Afrique centrale et de l'Ouest (PACO), souhaite mobiliser les services d'un consultant chargé d'apporter un appui à la coordination régionale de BIOPAMA

2.Objectifs du mandat

L'objectif général du mandat du consultant est d'apporter un de contribuer à l'efficacité de la mise en œuvre suivi des projets du fonds d'actions BIOPAMA.

En termes spécifiques, il s'agit pour le/la consultant(e) d'apporter un appui au chargé de projet BIOPAMA sur divers aspects notamment :

- Suivi des différents projets du fonds d'actions en vue de s'assurer de la bonne progression des activités ;

- Collecte de données et reporting en vue de s'assurer que tous les documents, données et informations requis des projets du fonds d'actions sont disponibles et accessibles ;
- Capitalisation des résultats et acquis des projets du fonds d'action
- Elaboration des stratégies de durabilité des résultats des projets ;
- Appui aux bénéficiaires des projets pour la clôture des projets dans les meilleures conditions et dans les délais impartis ;
- Analyse et gestion de la contribution du fonds d'actions aux résultats globaux de BIOPAMA

3.Résultats attendus du mandat

Les principaux résultats attendus du mandat du consultant sont :

- Des contacts permanents sont établis avec les projets à travers un mécanisme adapté de suivi Tous les documents, données et informations requis des projets sont disponibles et accessibles
- Les données et informations ainsi que les leçons apprises et les bonnes pratiques sont documentées et capitalisées
- Les résultats/impacts des projets ainsi que les bonnes pratiques et leçons apprises sont documentées et capitalisées
- Des analyses et stratégies de durabilité des projets au-delà de BIOPAMA sont faites

4.Tâches et responsabilités du consultant

Le/la consultante(e) travaillera en appui et sous la supervision du chargé de projet BIOPAMA et à ce titre, il/elle contribuera à :

- Suivre l'état d'avancement des projets en vue d'en assurer l'efficacité de la mise en œuvre conformément aux lignes directrices établies
- Suivre le plan de travail de chaque projet et s'assurer que ceux-ci disposent des ressources nécessaires à sa mise en œuvre
- Effectuer des visites de terrain (si nécessaire) en vue de suivre l'effectivité des réalisations des projets
- Soutenir les bénéficiaires des projets en leur fournissant des orientations et des avis techniques sur la mise en œuvre de leurs projets ;
- Veiller à ce que les projets rapportent suivant les calendriers convenus en leur rappelant les échéances
- Faire la revue détaillée de tous les rapports techniques des projets ainsi que des autres livrables y afférents
- Identifier et mettre en œuvre les actions de communication et de visibilité du Fonds d'actions BIOPAMA.
- Collecter des données et à la mise à jour du cadre logique de BIOPAMA
- Elaborer des rapports et autres livrables technique de BIOPAMA si
- Effectuer toute autre tâche jugée pertinente en lien avec le Fonds d'actions BIOPAMA

5. Etendue et durée de la mission

Les activités du/de la consultant(e) couvrent l'ensemble des projets actifs du fonds d'action répartis dans la Région Afrique centrale et Afrique de l'Ouest.

La durée de la prestation s'étend de la signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2024

6. Livrables

Le/la consultant(e) est tenu (e) de soumettre à la coordination de BIOPAMA un rapport mensuel décrivant l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de sa mission

En outre il/elle contribuera à l'élaboration de tout autre livrable jugé nécessaire dans le cadre de sa mission.

7. Qualifications et compétences requises

Le consultant doit justifier au moins de :

- Un diplôme universitaire en gestion de l'environnement, en gestion des ressources naturelles, en écologie, en conservation, dans une discipline liée aux sciences naturelles ou dans un domaine pertinent ;
- Au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de la conservation de la biodiversité et/ou de la gestion des aires protégées, idéalement dans des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins, au niveau national et/ou régional ;
- Expérience de la communication et de la collaboration avec t des parties prenantes locales, nationales et régionales afin d'obtenir des résultats collectifs convenus ;
- Expérience avérée de la gestion de projets ; expérience avérée de la gestion des subventions
- Une bonne capacité de rédaction ;
- Des compétences interpersonnelles ;
- Une disposition et une aptitude à effectuer des missions sur le terrain
- Bonne connaissance du français et de l'anglais (oral/écrit) et excellentes compétences en matière de communication et de présentation ;
- Maîtrise des applications bureautiques (MS Word/Excel/PowerPoint) et d'autres systèmes de gestion basés sur le web.

8. Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés, sont priés de fournir à la coordination de BIOPAMA, une lettre de motivation et un curriculum vitae (CV) de quatre (04) pages maximum **au plus tard le 12 Septembre 2024 à 17h00 (GMT)** à l'adresse : andre-marie.tine@iucn.org; cc procurement-paco@iucn.org; en précisant en objet ; **''Recrutement d'un consultant pour l'appui au fonds d'action BIOPAMA''**

9. Procédures de sélection

La sélection du consultant se fera en deux phase dont une phase de présélection sur dossier et un entretien devant un panel.